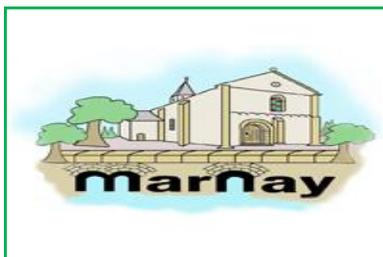


MARNAY INFOS

Octobre 2012





Mairie

2 rue des Écoles

86160 MARNAY

Tél. : 05 49 59 40 44

09 67 12 40 44

Fax : 05 49 58 13 68

marnay@cg86.fr

Site internet : www.marnay.fr

Jours d'ouverture :

Tous les jours sauf le samedi

de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

L'équipe

des employés municipaux

Secrétaire

Marie-Jo BONNEAU

Service technique

Pierre FLEURANT, Pascal

GABET, Stéphane GUILLON

Cantine

Fabienne de CARVALHO

ATSEME

Christine BRIMAUD

Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

Entretien

Isabelle GIRAULT

En cas d'urgence :

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Samu 15

Médecin de garde : voir presse

Samu social (sans abris) 115

Enfance en danger 119

Appel d'urgence européen 112

Le mot du Maire



Bonjour,

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir communiquer avec ce bulletin municipal et de vous présenter les différentes actions qui sauvegardent votre patrimoine comme la réfection des toitures des bâtiments (p. 6) ou la restauration des registres d'état civil (p. 9) et qui entretiennent et donnent vie à Marnay.

Depuis mon élection le 23 février 2011, nous nous sommes investis au mieux avec le conseil municipal pour répondre à vos attentes et nous avons cherché à faire renaître un élan de solidarité et de cohésion pour servir notre commune.

Depuis un an et demi, de nombreux travaux ont été réalisés soit par les agents municipaux soit en faisant appel à des entreprises extérieures. (lire p 5-6)

D'autres travaux sont en cours, comme le nettoyage des terrains des abords des Quatre-Ponts et la restauration du préau (p. 7). La plupart des travaux sont possibles grâce aux aides de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de communes.

À noter que tous ces projets ont pu être réalisés ou sont réalisables sans crédits et sans affecter la trésorerie de la commune qui reste stable et saine.

Avant de terminer, je ne peux éviter de parler des associations (p. 19 à 25) qui animent le village et contribuent à réunir et rassembler les générations et les habitants. Sans elles et sans leurs bénévoles, de nombreuses activités n'auraient jamais vu le jour. J'aurai toutefois un mot particulier pour la Foire aux produits du terroir qui, avec son succès de nouveau grandissant, contribue aussi à faire connaître le village au-delà de ses propres frontières.

Enfin, j'ai une pensée pour M. Rouillon, décédé en 2011 et maire de Marnay pendant plus de 20 ans. également pour Hugues de La Débutrie, conseiller municipal, parti lui aussi en septembre 2011.

Sachez toujours que je reste à la disposition de tous et que s'il est de mon mandat de faire vivre la commune, j'ai à cœur d'offrir mes services à chacun d'entre vous.

Bien sincèrement,
Christian Chaplain,
Votre maire.

*« Il ne faut se résigner
qu'au bonheur. »*

Le maire



Christian Chaplain

Les adjoints



Mickaël Guitton



Priscilla de Pas



Michel Pasquay



David Lemaçon

Les conseillers



Fabrice Bouhet



Laëtitia David



Odile Duburcq



Nathalie Maillocheau



Pascale Morisson



Pascal Pascreau



Dominique Poirier



Rose-May Thébault

Le maire et les adjoints

Maire :	Christian CHAPLAIN
1 ^{er} adjoint :	Mickaël GUITTON
2 ^e adjoint :	Priscilla de PAS
3 ^e adjoint :	Michel PASQUAY
4 ^e adjoint :	David LEMAÇON

Les conseillers

- Fabrice BOUHET
- Laëtitia DAVID
- Odile DUBURCQ
- Nathalie MAILLOCHEAU
- Pascale MORISSON
- Pascal PASCREAU
- Dominique POIRIER
- Rose-May THEBAULT

Séances du conseil municipal

Les séances du conseil sont publiques mais n'autorisent pas la prise de parole de la part des personnes extérieures. Que cela ne vous empêche pas de venir y assister, vous pourrez prendre la parole en fin de séance.

Les dates des réunions de conseil municipal sont affichées à la mairie et sur les panneaux implantés dans les lieux-dits de la commune et sur le site internet (www.marnay.fr)

Hugues de La Débutrie, conseiller, est décédé le 2 septembre 2011.

Ludovic Dubois a démissionné du conseil municipal le 19 septembre 2011.



Investissements	Montant budgétisé	Dépenses réalisées ou en cours TTC depuis le 1 ^{er} janvier 2012
Illuminations de Noël	1 400,00	Illuminations : 1 364,30 €
Drapeaux	1 400,00	Achat de 2 drapeaux + 2 drapeaux restaurés : 1 655,39 €
Jeux du lotissement	10 000,00	Entreprise KASO : 7 975,03 €
Tables et bancs	1 590,00	10 tables et 20 bancs : 1 589,37 €
Columbarium et ossuaire Cavernes et disperseur de cendres	5 000,00	Devis Moreau : 2 095 € et 1 280 € 530 € et 515 €
Alarme atelier suite au vol du 2 février 2012	1 483,04	Facture Euro-technologies : 1 483,04 €
Taille haie	550,00	Facture Bertly Guichard : 550 €
Agrandissement atelier	40 000,00	Structure métallique: 10 680,28 €
Toiture logements location	43 000,00	Facture Éric Joly : 44 078,86 €
Aménagement parking mairie + restauration préau	60 000,00	Devis préau : 22 604,16 €
Travaux restauration mairie -salle de conseil + archives	16 000,00	Devis crépi + soubassement : 10 614,50 €
Toiture ancienne mairie	12 500,00	Facture Éric Joly : 12 627,68 €
Achat terrain M. Hulin	6 000,00	Facture de 6 000 € + notaire : 374,80 €
Projet bords de la Clouère	25 000,00	Vente des peupliers : 2 130 € Broyage des parcelles : 2 889 €
Capital à rembourser	14 914,00	



Tous ces travaux bénéficient de subventions diverses (État, Région, Département, fonds de concours de la Communauté de communes).

Impôts locaux, taux inchangés depuis 2010

Voici la tableau comparatif des taux des taxes locales entre 2009 et 2012 :

CFE :cotisation foncière des Entreprises qui remplace la taxe professionnelle .	TAXES	2009 TAUX	2010 TAUX	2011 TAUX	2012 TAUX
	Habitation	9,60	16,54	16,54	16,54
	Foncier bâti	9,89	9,89	9,89	9,89
	Foncier non bâti	29,69	31,13	31,13	31,13
	CFE	12,86	19,93	19,93	19,93

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. L'augmentation que vous constatez est uniquement due au transfert des taux du département à la commune.

Les travaux réalisés

Élue depuis le 23 février 2011, la nouvelle équipe a voulu respecter les prévisions des budgets 2011 et 2012.



Jeux à l'école

Une structure de jeux offerte par l'APE a été mise en place dans la cour de l'école par les agents

après avoir posé des dalles amortissantes, financées par la mairie, pour sécuriser l'endroit.



Panneaux de rue

Les panneaux de rue ont été mis en place par les agents et les numéros distribués par les adjoints; les plans des trois lieux-dits sont disponibles en mairie.

Monument aux morts

Le monument aux morts a été nettoyé.



Avant



Après

Alarme aux ateliers municipaux

Les ateliers municipaux sont désormais équipés d'un système d'alarme pour éviter les visites nocturnes désagréables. Un C15 et une remorque, un pulvérisateur électrique, un souffleur de feuilles, une armoire phytosanitaire et un brûleur ont été achetés pour permettre un travail fonctionnel et de qualité, et cela sans nuire à l'environnement.

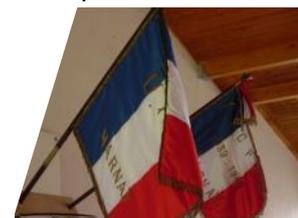
Chemins

Le chemin qui descend vers la croix au lotissement du Domaine de la Clouère a été busé et remis en calcaire. Certains chemins (la Troussaye, le Bouchet, Champdegros, la Boutinerie, Ablet, la Jarrige, Loup-chiot à Féрабоeuf) ont bénéficié d'un tapis de calcaire. Un programme de réfection des chemins sera élaboré tous les ans.



Drapeaux

Deux drapeaux datant des dernières guerres ont été restaurés par une couturière de Marnay, employée dans le Cadre de l'Envol. Ces drapeaux sont exposés à la mairie.



Peupliers aux Quatre-Ponts

A l'entrée du bourg, le nettoyage des terrains achetés par la municipalité en début d'année a permis de mettre en valeur les berges de la Clouère. Les peupliers, qui étaient en très mauvais état, ont été abattus pour laisser place à un environnement plein de clarté. Nous avons choisi d'abattre ces arbres après la Bataille des clochers afin que cette grande rencontre festive qui a eu lieu le 1er juillet entre Château-Larcher, Aslonnes et Marnay profite de l'ombre des peupliers. Précisons ici que le projet d'aménagement de la Clouère de l'ancienne municipalité a été abandonné par la nouvelle. Le nouveau projet, plus simple, s'est orienté vers un espace ouvert à tous pour la détente, la pêche ou le pique-nique.

Les travaux réalisés

Achat de terrains



La mairie a fait l'acquisition de sept terrains appartenant à M. Hulin, près des Quatre-Ponts, ce qui va permettre de nettoyer et de sécuriser l'entrée de Marnay.

Toitures

La réfection de la toiture en ardoises des logements locatifs et du préau impasse Casseron a été réalisée pour un montant de 44 000 €. Les radiateurs de ces logements ont été remplacés pour la somme de 2662 €

La réfection de la toiture de l'ancienne mairie a suivi.



Mur de l'école

Le mur de l'école est terminé et les agents ont posé les tablettes pour le protéger.



Illuminations de Noël

Pour Noël, de nouvelles illuminations ont été achetées en juin à des prix compétitifs.

Nouveaux locaux pour la mairie

Depuis juillet 2011, la mairie et la bibliothèque ont changé d'emplacement. Les locaux sont plus aérés, plus lumineux et plus modernes.

Le 1^{er} octobre 2011, une soixantaine de personnes sont venues découvrir les lieux. Un pot convivial a suivi la visite.

Achat de matériel

10 tables et 20 bancs ont été achetés pour être mis à la disposition des habitants de la commune moyennant une caution de 150 €.

L'achat d'un photocopieur canon couleur a remplacé l'ancien, ce dernier est mis à la disposition de l'école.

Les travaux en cours

Projet d'aménagement des bords de la Clouère

Comme vous avez pu le constater, les peupliers ont été abattus, il est prévu de broyer les parcelles puis de les réensemencer ; les employés planteront des arbres de bord de rivière et des tables seront installées ultérieurement.



Aire de jeux

Une aire de jeux va être aménagée près du Domaine de la Clouère (vers l'impasse des Chênes) avec une « araignée », une table de ping-pong, un terrain de pétanque et une table de pique-nique. Pour les plus petits, des jeux montés sur ressort vont être installés au lotissement Pied-Follet.



Agrandissement de l'atelier municipal



L'atelier était devenu trop exigü. Il a été décidé de l'agrandir. Les agents communaux ont déjà coulé la dalle de béton et une entreprise va venir poser la charpente métallique. Le soubassement en parpaings et le bardage seront réalisés par les agents.

Travaux à la mairie

Salle de conseil

Les agents communaux poursuivent par mauvais temps l'aménagement de la nouvelle salle de conseil et de mariage dans l'ancienne mairie. Ils ont déjà aménagé les sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et une salle de rangements.

Extérieur et préau

Nous continuerons l'aménagement extérieur de la mairie tout en conservant le préau. Une réunion publique a eu lieu le 6 octobre et les travaux de restauration du préau ont commencé le 17 octobre 2012. En 2013, les travaux d'aménagement de la place clôtureront ce nouvel espace autour de la mairie.



Les travaux en cours

tombes

Fin 2011, un inventaire des tombes en état d'abandon dans notre cimetière a été commencé. C'est un travail de fourmi et nous essayons dans la mesure du possible de contacter les familles concernées, c'est pourquoi vous voyez des petites pancartes sur certaines tombes. Le but de cette opération est de conserver un beau cimetière tout en restaurant les monuments dégradés ; un ossuaire va être mis en place , le columbarium et les cavurnes agrandis.

Responsables cimetière:

Michel PASQUAY et Priscilla de PAS

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)

Trentenaire : 120 €

Cinquantenaire : 150 €

Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €

Concession de cases de 30 ans : 450 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €

Cendres

Dispersion des cendres : 50 €

Le mur en parpaings a été crépi et un banc a été installé



Permission de voirie

Rappel : pour toute construction (abri de jardin, cheuil, etc...) de moins de 20 m², une déclaration préalable est obligatoire. Vous pouvez la retirer en mairie. Pour ce qui concerne les deux lotissements communaux un règlement intérieur existe, bien le lire.

Registres d'état civil

Les registres d'état civil sont en bien mauvais état ! Leur restauration a été confiée à M. Betout, un artisan de Persac (Vienne). L'ensemble (reliure et restauration) est évalué à 5789 € pour quatorze volumes. Cette intervention était nécessaire puisque ces registres doivent être conservés à perpétuité et être consultables par tous et à tout moment. Huit ont déjà été restaurés en 2011, les autres sont en cours de restauration. Ces registres allant de 1750 à 1962 sont la mémoire de la commune (deux siècles d'archives qui constituent aussi notre patrimoine !).

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux arrivants sur Marnay doivent s'inscrire

sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012. L'inscription se fait à la mairie où il faut se présenter avec un justificatif de domicile et la carte d'identité.

Lotissement de Pied-Follet

Il reste un terrain à vendre au lotissement de Pied-Follet: le lot 2, d'une surface de 1 077 m². Le prix du m² est de 33,50 €.

La taxe de raccordement à l'égout est incluse dans le prix.

La taxe d'aménagement, qui remplace la TLE, est de 1 %.

Tri des déchets

Attention à ce que vous mettez dans vos cuvettes de W.-C. lingettes, tampons hygiéniques, préservatifs sont interdits car les filtres des égouts aux lagunes sont souvent bouchés. Merci pour votre civisme en pensant à ceux qui travaillent au nettoyage de ces lagunes.

Le tri des déchets ménagers est entré dans notre quotidien, il faut continuer...

Incinération des végétaux

Attention au vent : un serveur vocal 05 49 55 69 90 vous permet de connaître si l'incinération est autorisée (indice inférieur à 13).

Les arrêtés en vigueur

Chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les enlever ! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie. Depuis janvier 2012, la mairie a payé 215 € pour 2 chiens et 5 chatons!

Les propriétaires de chiens 1^{re} et 2^e catégorie ont l'**obligation** de déclarer ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Recensement de la population

Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. La commune de Marnay va être recensée du 17 janvier au 16 février 2013. Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui vous donnera les documents à remplir et reviendra ensuite les chercher.

La réforme territoriale

Qu'est-ce que la réforme territoriale ?

Issue de la loi du 16 décembre 2010, la réforme territoriale (RT) est voulue par l'État qui pense ainsi rationaliser le nombre de structures intercommunales et simplifier leur périmètre et leur organisation.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la fusion des deux communautés de communes de La Villedieu-du-Clain et de Vonne-et-Clain au 1^{er} janvier 2014.

choisi de se rallier à l'agglomération du Grand-Poitiers au 1^{er} janvier 2013.

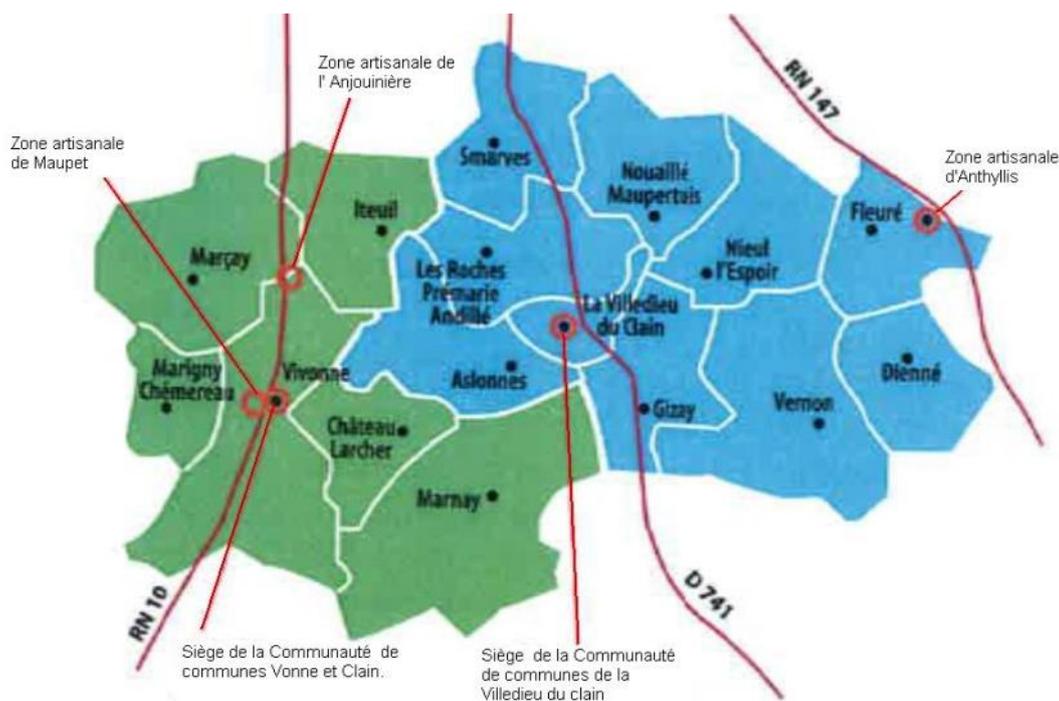
Cette fusion n'en est qu'à ses débuts. Les élus de Marnay doivent rester vigilants et attentifs pour maintenir les services de proximité et conserver notre identité de commune rurale. Toutefois, la loi impose une représentation dans cette nouvelle structure en fonction du nombre d'habitants. Marnay comptera probablement un représentant titulaire et un suppléant (soit un délégué pour 800 habitants comme le veut la loi).

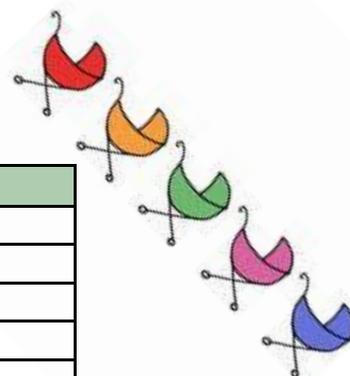
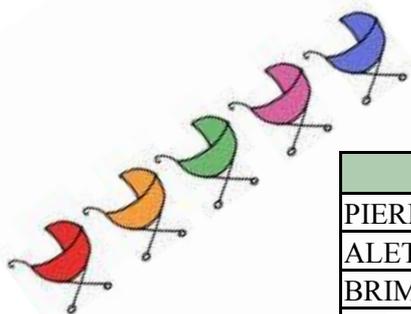
lectivités seront rationalisés, la fiscalité locale devra être maîtrisée tout en étant harmonisée sur les deux territoires (une période de lissage des taux de la fiscalité sera à prévoir).

Enfin, dans le cadre de cette fusion, des commissions de travail ont été actées comprenant les élus des communautés de La Villedieu et de Vonne-et-Clain. Les élus de Marnay siègent dans ces commissions afin de pouvoir établir les contours de ce nouveau territoire et participer pleinement à la définition de ce projet.

La commune de Ligugé a

Les services des deux col-





Naissances
PIERRE-EUGENE Aimée
ALET Caroline,
BRIMAUD Louyana,
BROUWERS Léo,
CHARTIER DESLANDES Timéo ,
GRANDON VEZINAT Léo,
OMEZZOLLI Lyna,
ROBRETEAU Margaux,
RICHARD Bryan,
CAMPOS Eva (2012)
KOCIUBA Jules
BERNARD Naël



Mariages	Date
Medhy MINEUR et Delphine DESPLOBINS	4 juin 2011
Pierre SAUVION et Inès GRESSER	27 août 2011
David LEMACON et Alexandra BERTIN	9 juin 2012
FREDON Cyrille et DOUEZI Virginie	18 août 2012



Décès	date
Jacques HUMARAU	24 avril à Poitiers
Hugues MAJOU de la DEBUTRIE	2 septembre à Poitiers
Robert CORDEAU	14 septembre à Poitiers
Edouard KOCIUBA	6 octobre à Poitiers
Maxime DILLOT	19 octobre à Marnay
Simonne ROBIN (BERTRAND)	12 mars 2012 à Poitiers
Claude PROT	7 juin 2012 à Poitiers
Christiane BRUNET (née BEAU)	27 août 2012 à Poitiers

Départ à la retraite de Muriel Lièvre

Nous souhaitons tous nos vœux de bonne retraite à Muriel Lièvre qui a quitté la mairie après 29 ans de bons et loyaux services.

À l'occasion du pot de départ offert par la mairie, Muriel Lièvre a reçu des fleurs et un coffret cadeau. Sur cette photo ci-dessous, nous la voyons entourée de gauche à droite par le maire Christian Chaplain, Jean-Claude Lièvre son mari, Chantal Thillet et Henri Boisseau, 3 des 5 maires qu'elle a connus en trois décennies.



Depuis le 1^{er} octobre 2011, l'entretien des locaux est confié à Isabelle Girault qui a été recrutée en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Titularisation

Après 4 années, Nathalie Bergeonneau est titulaire de son poste de garderie depuis le 1^{er} septembre 2012.



Les pages pratiques

Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 €

couleur : 0,30 €

Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 €

couleur : 0,40 €

Fax

La page : 1 €

10 tables et 20 bancs ont été achetés pour être mis à la disposition des habitants de la commune moyennant une caution de 150 €.

Barbecue

Situé sur le stade, le barbecue est mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Il doit simplement être nettoyé en fin d'utilisation.

D'autre part, il est prévu de mettre une table avec des bancs.



Tarifs communaux 2012

Salle des fêtes

Responsable : Mickaël GUITTON

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.

La capacité de la salle est de 110 personnes. Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 122 € pour les habitants de Marnay (week-end),
- 150 € pour les habitants hors commune (24 heures) et 225 € (week-end),
- 60 € pour les jeunes de 15 à 20 ans habitant Marnay, sous la responsabilité des parents et en application du règlement intérieur de la salle des fêtes (délibération du 7 avril 2008),
- 38 € pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés). Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

La commune pourvoit au chauffage et à l'éclairage des locaux, les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.



Cantine

Fabienne de CARVALHO

Christine BRIMAUD

et Nathalie BERGEONNEAU au service

Menus à thème, produits locaux...

La cantine étant communale, le tarif d'un repas est identique à celui de Château-Larcher (RPI).

Le repas est à :

- 2,66 € pour un enfant
- 4,10 € pour un adulte



Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 30 à 8 h 50 : 0,83 €
- Le soir de 16 h 30 à 18 h 30 : 1,80 €
- Matin et soir : 2,57 €



Transport scolaire

Accompagnatrice : Christine BRIMAUD

Le transport est dû par trimestre. La navette est toujours gratuite entre Marnay et Château-Larcher.

- Un enfant : 23 €
- Deux enfants et plus : 40 €

Après de nombreuses discussions, nous avons pu obtenir un car de 33 places pour une meilleure sécurité sur nos routes de campagne. Et ce qui n'est pas négligeable, il y a moins de dégradations de la voie et des bas côtés de la route



Petit aperçu listé de la vie économique de Marnay, vie économique possible grâce à ses « entrepreneurs ».

Artisans et commerçants

Le relais des Quatre-Ponts

Bar-restaurant, multiservice,
Danielle Veau : 05 49 51 93 17

Moulin de Trancard

Restaurant (organisation de réceptions,
location de salles) : 05 49 36 01 01

Boulangerie-pâtisserie

Jacques Veau : 05 49 59 40 43

Plomberie, électricité ramonage, chauffage

Hervé Bougrier : 06 27 04 12 37

Chauffagiste-électricien

Aurélien Brimaud : 05 49 43 40 96

Travaux de peinture

Grégory Chagnon : 06 19 31 43 34

Couverture -travaux de maçonnerie et de rénovation

Éric Joly : 05 49 43 45 69.

Travaux en multiservices

Francis Joly: 05 49 59 22 10

Travaux forestiers et agricoles

Jacques Pré : 05 49 42 03 22.

Travaux paysagers

Cyril Fredon : 06 82 55 21 11

Capifrance (agence immobilière)

Véronique Bon : 06 07 01 89 87

Psychologue-clinicienne:

Chantal Papagiorgiou :
09 62 18 20 89

Gîtes ruraux

- Le Colombier
Louis Quais : 05 49 43 40 51
- Le Bouchet
M et Mme Danielle Gaudin :
05 49 37 19 77.

Chambres d'hôtes

- Bois-Coursier
Bernard et Catherine Wibaux :
05 49 59 39 88.

Répertoire des services du canton

ADMR à Vivonne (association du service à domicile – aide familiale et aide ménagère – pour les personnes âgées ou handicapées et les familles –garde d'enfants à domicile) : 05 49 18 06 88,

www.admr.org.

Contact à Marnay :

Sophie Roy : 05 49 42 02 20

Assistants maternelles agréées

Claudette Pasquay, la Futaie
05 49 59 43 00

Nathalie Faix, Médelle
05 49 36 01 79

Yolande Biguet, 8 rue des Cyprès
06 42 76 96 75

Assistante sociale

Mme Bessaguet, Maison de la Solidarité,
41, rue du Vercors
86240 Fontaine-le-Comte
05 49 00 51 30

École primaire : 05 49 59 38 29

Envol : 05 49 88 91 29 www.lenvol86.fr

Épicerie sociale

association Coup de pouce
Parc de Vounant – 86370 Vivonne.
06 88 74 94 28

Mission locale rurale (ex-Erige) :
05 49 43 52 41

Portage des repas à domicile : Présence verte services
37, rue du Touffenet – 86005 Poitiers
05 49 44 50 99

Siveer à Gençay : 05 49 59 38 83

Sorégies : 05 49 43 41 37

Trésor public : 05 49 43 41 10



**« Une adresse bien présentée,
c'est un courrier mieux distribué
à la bonne adresse ! »**

Le centre courrier de Smarves mène une campagne d'information pour améliorer la qualité de l'adressage des lettres. Son objectif : sensibiliser les habitants aux enjeux que représente le respect des règles de l'adresse. Car plusieurs problèmes se posent avec une mauvaise adresse : le tri manuel est plus important puisque le non-respect des règles entrave la lecture optique des plis. Les lettres, au lieu de passer en machine de tri, sont triées manuellement dans les centres. Leur distribution peut alors être retardée. Les facteurs passent du temps à déchiffrer les adresses, à localiser les lieux...

Une adresse bien présentée, c'est facile, il suffit de suivre les 6 conseils de votre facteur :

1. Utiliser de préférence des enveloppes pré-casées.
2. Écrire l'adresse sur 6 lignes maximum dans l'ordre suivant :

Nom prénom

Numéro et nom de la rue

Lieu-dit (le lieu-dit si c'est le cas)

Code postal et commune

3. Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue, ni d'apostrophe, ni point, ni souligné, ni tiret.
4. Écrire bien distinctement les 5 chiffres du code postal (et CEDEX en majuscules).
5. Écrire en majuscules la dernière ligne et, si possible, l'ensemble de l'adresse.
6. Préciser votre adresse expéditrice au dos de l'enveloppe, elle-même écrite avec ces règles !

Exemple :

**MARTIN Solange
6 rue des Platanes
Malœuf
86160 MARNAY**

Une autre collaboration peut aider le travail du facteur : placer **sa boîte aux lettres** en limite de voie publique, comme le prévoit la réglementation *article...* Car, parfois, pour atteindre une boîte mal placée, le facteur est obligé de circuler sur une voie privée. En cas de litige, il encourt des graves risques juridiques.

Au final, une meilleure qualité de l'adressage et une boîte aux lettres en limite de voie publique permettent d'améliorer la qualité de service (moins de rejet, une distribution plus rapide) et les conditions de travail des facteurs, y compris des facteurs remplaçants (moins de tri, moins de recherche des lieux, des boîtes aux lettres, etc.).

Votre facteur peut vous vendre des timbres, prêts-à-poster, Colissimo et beaucoup d'autres produits et services : n'hésitez pas à le solliciter.

À vous maintenant d'aider votre facteur !

Centre Courrier de SMARVES



Agence postale à la mairie

Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré-timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis, etc.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc. Bref, l'agence est un service de proximité intéressant. La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !

Marnay vit : tout au long de l'année, des fêtes, des spectacles, des rencontres en tout genre ou des manifestations commémoratives animent le village. Sur une année, voici les principales occasions qui ont donné vie à Marnay.

Novembre 2011

Théâtre avec cinq représentations de la pièce *RTT* par l'association Déliréscène.

Décembre 2011

Marché de Noël, organisé par les enseignantes avec la collaboration de l' APE Les Marcassous.

12 janvier 2012

Vœux du maire.

11 au 15 avril 2012

Semaine culturelle à Marnay avec le Théâtre.

La randonnée communautaire a clos cet événement le 15 avril.

28 avril 2012

Troc'o plantes.

8 mai 2012

Commémoration cantonale du 8 mai avec la fanfare de Vivonne.

28 mai 2012

Rando cyclo des pompiers. La municipalité a organisé un **ravitaillement** sur la place de l'église.

1^{er} juin 2012

Kermesse de l'école avec un beau lâcher de ballons.

1^{er} juillet 2012

Bataille des clochers aux Quatre-Ponts qui renoue avec la tradition des intervillages entre Château-Larcher, Aslonnes et Marnay.



8 juillet 2012

Rando cyclo

ouverte à tous. Le départ et l'arrivée étaient à Marnay.

Dans l'après-midi, a eu lieu le **63^e prix cycliste du Val-de-**

Clouère

avec le départ à Château-Larcher et

traversée de Marnay.



25 août 2012

Commémoration à la stèle André Moreau.

14 octobre 2012

Foire au produits du terroir de Marnay.

11 novembre 2012

Commémoration communale avec dépôt de gerbes.

Novembre 2012

Théâtre à Marnay : *Les anges ne portent pas de nœuds pap !* de Thierry François

03/11/2012 à 20h30—04/11/2012 à 14h30

10/11/2012 à 20h30—16/11/2012 à 20h30

17/11/2012 à 17h00



L'année scolaire fut riche de découvertes pour les élèves de l'école de Marnay :

les élèves de MS/ GS se sont initiés à l'équitation et ont visité des tipis d'indiens à Roulotte et Nature au village de Romagne en compagnie de la classe maternelle de Château-Larcher.

Plusieurs projets d'arts plastiques, ayant pour thème les peuples imaginaires, ont également rythmé l'année, et ce en collaboration avec Mr Meslier Patrice, conseiller pédagogique en Arts Visuels. Les productions plastiques ont pu être exposées lors de la kermesse du 1^{er} juin.

les élèves de CP ont participé à un projet « opéra » en partenariat avec les soirées lyriques de Sanxay. Différents ateliers menés par la chanteuse lyrique Sarah Vaysset et Christophe Blugeon ont permis aux enfants de se construire une culture autour de cet art. Un opéra d'enfants « La Fée Mélusine », regroupant toutes les classes du RPI de niveau élémentaire, est venu clore ce projet le 27 juin 2012 au site gallo-romain de Sanxay. Un moment fort pour chacun qui a enthousiasmé les nombreux spectateurs !

L'équipe enseignante remercie les parents, l'APE « les Marcassous » et la municipalité pour leur soutien favorisant ainsi l'épanouissement culturel et artistique de chaque élève scolarisé dans notre école.



Le vendredi 19 octobre, Monsieur Jean Pierre RAFFARIN, ancien premier Ministre, Vice Président du Sénat, accompagné de Monsieur Olivier CHARTIER, Conseiller régional, ont souhaité rendre visite à l'ensemble des Maires du Canton de Vivonne.

Cette rencontre, à la Mairie de Marnay, a été l'occasion de leur faire part de nos réalisations, de nos projets et de la problématique des jeunes qui recherchent des stages rémunérés ou du travail. Nous avons également discuté des modalités d'obtention d'une subvention sénatoriale pour un projet futur.



Finances, budget

Subventions aux associations pour 2012

Association	Montant
ACCA	250,00
APE	600,00
Foire aux produits du terroir	500,00
Cyclo vivonnois	150,00
Coopérative scolaire	550,00 + 550,00 (initiation à l'opéra)
Amicale des pompiers de Gencay	80,00
Amicale des pompiers de Vivonne	80,00
Age d'or	300,00
Bibliothèque départementale	65,00
Souvenir français	200,00
UNC	200,00
Gardon vivonnois	70,00
Association FSL 86	45,00
USEP	70,00
Moto club Marnay	150,00
Vivre à Marnay	250,00
Total	4110,00
Resto du cœur (budget CCAS)	200,00
Secours catholique (budget CCAS)	200,00
Coup de pouce (budget CCAS)	200,00
Banque alimentaire (budget CCAS)	60,00
Total	660,00

La Foire de Marnay

L'édition 2011 de la foire a connu une fois encore un énorme succès. Le nombre d'exposants était en nette progression par rapport à l'année précédente et, dès les premières heures, le marché et le vide-grenier ont attiré de nombreuses personnes.

À l'heure du déjeuner, près de 600 repas



ont été servis dans la bonne humeur. La restauration se situe maintenant sur la place de la mairie. Cet emplacement est plus approprié et plus spacieux pour tous les convives. Cela libère aussi la place centrale du village, elle peut ainsi renouer avec la tradition des premières foires puisque les exposants en produits du terroir s'installaient autour de cette place. Aujourd'hui, l'idée est que les visiteurs qui souhaitent rester déjeuner puissent pique-niquer avec les produits achetés à la foire.

L'édition 2012

C'est un véritable déluge qui s'est abattu sur la 36^e foire aux produits du terroir. Une accolade au moment du vin d'honneur a permis aux organisateurs qui avaient mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation de servir près de 200 repas.

la Bataille des clochers

Le comité de la foire s'est diversifié cette année en organisant le 1^{er} juillet la Bataille des clochers. Une journée qui réunissait Aslonnes, Château-Larcher et Marnay. De nombreux jeux tels que la bataille de polochons, tir à la corde, ect.... ont contribué à la bonne humeur de tous. Plaisir, convivialité, rires (et souvenirs pour les anciens...) ont bien rempli cette journée. Alors, rendez-vous l'année prochaine à Aslonnes !

Le bureau tient à remercier les bénévoles pour leur aide et invite toutes les nouvelles personnes désireuses de faire partie de notre équipe à se faire connaître auprès de Danielle Veau.

tel :05.49.51.93.17

Composition du bureau

Présidente : Danielle Veau

Vice-présidents : Patrick Boutin
Ludovic Dubois

Trésorier : François-Charles Dillot

Secrétaire : Maryline Pasquay



DélirEscène, théâtre à Marnay

Le théâtre est une longue tradition à Marnay, les aînés vous le diront. Remise au goût du jour en 1983, avec l'association Vivre à Marnay et M. Paul Renaudin, elle a permis à une autre génération de « monter sur les planches » : *Le Médecin malgré lui*, *La Meunière d'Arcos*, *La Peruche et le Poulet*, certains sûrement s'en souviennent...



Mais... trois petits tours et puis s'en vont... ainsi va la vie : on quitte le pays, on s'éloigne pour les études, on choisit d'autres activités... Bref, le théâtre avait du mal à trouver sa place. Le temps passe. Silence...

Seulement, voilà, ce virus, quand on l'attrape, on ne s'en remet jamais tout à fait. En 2002, rechute : quelques « malades » se retrouvent pour jouer *Le Lavoir* et puis s'enchaînent *Salon de coiffure*, *Huit Femmes*, *La Bonne Adresse*, *Jour de Soldes*... et depuis, chaque mois de novembre, la troupe vous donne rendez-vous pour un joyeux moment de délire.

L'an dernier, la compagnie a éprouvé le besoin de voler de ses propres ailes. C'est ainsi qu'est née le 11 septembre 2011 l'association DélirEscène qui se consacre exclusivement au théâtre à Marnay, nous

l'espérons pour votre plus grand plaisir.

Troupe à géométrie variable : certains viennent pour une

saison ou deux, d'autres sont des « piliers » et c'est bien ainsi. Alors... alors, si l'envie vous prend, laissez-vous tenter.

Même si vous ne voulez pas « jouer », il y a toujours beaucoup de choses à faire : décor, costumes, sons, lumières... Tous les talents sont les bienvenus et permettront à la troupe de progresser pour la plus grande satisfaction du public.

Surtout, n'oubliez pas : rien de tel en novembre, pour oublier grisaille et tracas, qu'une bonne pinte de rires à consommer sans aucune modération. À bientôt !

Contacts : delirescene@gmail.com

Le Conseil d'administration

Marie-Pascale Dupuis (trésorière), Alexandra Ferrier, Geneviève Gabet (présidente), Aline Gabet, Pascale Grimaldi, Adélaïde Pasquay, Sophie Roy (secrétaire).



Vivre à Marnay

L'Association Vivre à Marnay propose des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Le conseil d'administration est composé de Fabrice Bouhet (président et secrétaire), Isabelle Lièvre (trésorière et secrétaire), Dominique Bouhet, Anne-Marie Dillot, Ludovic Dubois, Daniel Roy.

Cette année encore, nous avons pu compter sur les bénévoles de l'association pour animer nos différentes manifestations, et nous les remercions vivement, car chacun sait que sans les bénévoles, rien n'est possible !

Un atelier vannerie a eu lieu le 10 mars 2012. Cette journée (répartie sur 2 ateliers de 5 personnes matin et après-midi) a permis à 10 personnes de s'initier au tressage de l'osier, et chaque participant a pu réaliser une belle corbeille plus ou moins régulière ! Nous proposerons de nouvelles dates à l'automne ou au printemps prochain. Le nombre de places étant limité, il faudra nous faire savoir rapidement si vous seriez intéressés par cet atelier.



Atelier vannerie du 10 mars 2012

Le troc o plantes le 28 avril 2012. Malgré une mauvaise météo, nos visiteurs ont pu s'initier à la vannerie, construire des nichoirs, découvrir l'utilité d'un hôtel à in-

sectes dans son jardin, apprendre à reconnaître des espèces sur rameaux, et se familiariser à la rotation des cultures dans le potager.



Un cours de gymnastique douce le lundi soir de 18 h 45 à 19 h 45. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés. Cette activité ne peut se faire que si un nombre suffisant de personnes s'inscrivent au mois de septembre !

L'association Vivre à Marnay est aussi présente tous les ans à la Foire aux produits du terroir de Marnay en octobre et a participé pour la deuxième année aux « Folies de la Communauté de Communes Vonne-et-Clain » en avril 2012.

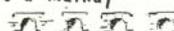
Des recueils réalisés par Paul Renaudin retraçant l'Histoire de Marnay sont toujours consultables à la bibliothèque de Marnay et disponibles à la vente :

- *Marnay des Origines à La Révolution*
- *Marnay au temps des Révolutions XIX^e siècle*
- *Lieux dits de Marnay 1^{er} tome*
- *Lieux dits de Marnay 2^e tome*

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos envies...

L'année prochaine, l'association fête ses trente ans !

ASSOCIATION
vivre à marnay



L'Union nationale des Anciens Combattants



Départ du défilé du 8 Mai

La section de Marnay des Anciens Combattants comprend vingt-deux adhérents :

- 1939-1945 : 2 adhérents,
- Indochine : 1 adhérent,
- AFN : 17 adhérents,
- Soldats de France : 2 adhérents.

Notre association a pour vocation d'organiser les commémorations du 8 Mai, du 11 Novembre et du 25 Août.

Les anciens combattants et le Souvenir français nous rassemblent tous pour les différentes commémorations et permettent ainsi de se souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

Cette année, le rassemblement cantonal du 8 Mai a eu lieu à Marnay et s'est passé sous une pluie battante ; toutefois, un vin d'honneur chaleureux a redonné le sourire



Gérard Alphonse, porte-drapeau, et Christian Chaplain, maire, lors de la cérémonie du 11 novembre.

à tous. À cette occasion, Maurice Boisseau a été nommé porte-drapeau et le président départemental, Jean Gallet, lui a remis le nouveau drapeau acheté par la Mairie.

Lors de la commémoration du 25 Août, quarante porte-drapeaux ont répondu présents. Merci pour leur fidélité.



Albert Royer,
Président de
la section de
Marnay

Le bu-



Stèle André Moreau



reau

Président :
Albert Royer
Trésorier :
Marie-Thérèse Bouhet
Secrétaire :
Gérard Alphonse
Porte-drapeaux : Gérard Alphonse
Maurice Boisseau



Monument aux morts

Association des parents d'élèves Les Marcassous



L'Association des parents d'élèves (APE) du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Château-Larcher/Marnay comprend cette année onze personnes.



Il a été suivi du défilé aux lampions organisé par l'office de tourisme.



Et, tout au long de l'année, d'autres manifestations sont proposées telles que :

- le loto : il a lieu le dernier dimanche de janvier,
- les soirées cabaret en mars avec la troupe Arcsène,
- notre participation à la Foire médiévale de Château-Larcher et à la Foire aux produits du terroir de Marnay.

Le dynamisme de l'équipe et l'aide des parents bénévoles nous permettent de participer et de mettre en place des manifestations sur les deux communes.

La deuxième édition de la kermesse a eu lieu le 1^{er} juin à Marnay.

Les enfants ont participé à divers jeux et un grand lâcher de ballons a clos l'après-midi.

Le 22 juin dernier, nous avons fêté la fin de l'année scolaire avec un pique-nique champêtre à Château-Larcher.

Nous réfléchissons actuellement à une autre manifestation que nous pourrions organiser sur Marnay.

Par nos activités, nous souhaitons créer une dynamique entre le RPI et les parents d'élèves afin de faciliter la mise en place de projets scolaires à la fois par un soutien financier et par des moyens humains.

À bientôt,

L'équipe des Marcassous

La bibliothèque municipale de Marnay

La bibliothèque municipale de Marnay est animée par des bénévoles : Annie Boisseau, Marguerite Boisseau, Christine Brimaud, Isabelle Lièvre, Graziella Praud et Sophie Roy.

En 2011, nous avons participé au premier Troc'O Plantes de l'association Vivre à Marnay avec l'exposition « Jardinez Autrement ».

Tous les ans, nous participons à la manifestation Lire en Vienne.

L'année passée, nous avons choisi de faire découvrir la calligraphie au travers d'une exposition et d'un atelier d'initiation.

En novembre 2012, avec Lire en Vienne, la bibliothèque sera à l'heure du thé !

Les expositions nous sont prêtées par la Bibliothèque départementale de prêt (BDP).

La bibliothèque de Marnay vous propose un grand choix d'albums pour enfants, de romans, d'ouvrages documentaires.

Si nous n'avons pas le livre que vous souhaitez, nous

pouvons le faire venir et vous le réserver grâce à la BDP.

Bénévoles

Nous cherchons des bénévoles pour les permanences des mercredis et des samedis. Si vous avez envie de rejoindre notre équipe, contactez-nous.

La bibliothèque est ouverte à tous et l'inscription est gratuite.

**Nous vous accueillons
tous les mercredis et les samedis
de 10 h à 12 h.**

Venez découvrir nos nouveautés dès cette semaine !



L'atelier de calligraphie qui s'est tenu à la salle des fêtes.

L'Âge d'or, le club des Aînés Ruraux de Marnay

Les Aînés, 59 adhérents, se retrouvent tous les mardis après-midi pour des rencontres belote, Scrabble, etc.

L'association organise des rencontres autour de divers repas et pique-niques. Les randonnées pédestres ont lieu le jeudi.

Trois concours de belote à l'année, dont le

prochain le 23 novembre 2012.

Une sortie au Puy du Fou est prévue pour le marché de Noël, le mardi 02 décembre 2012.

Début janvier, tous les plus de soixante ans sont cordialement invités à l'assemblée générale de l'âge d'or.



Bureau

Président : Louis Quais
Vice-président : Albert Royer
Trésorière: Michèle Fleurant
Secrétaire : Chantal Thillet
Contact : Louis Quais
 (05 49 43 40 51)

Section cyclo sportive et randonnée cyclotouriste

La chance n'était pas au rendez-vous pour cette première randonnée cyclotouriste, le soleil étant aux abonnés absents. Pire encore, la pluie s'est invitée une heure avant le départ avec comme conséquence immédiate une faible participation. Une déception pour les organisateurs qui, même sous la grisaille, s'attendaient à mieux. Mais ce

n'est sans doute que partie remise. La toute jeune section cyclo sportive de l'UCC Vivonne (à peine sept mois d'existence) est composée d'une vingtaine de pratiquants et ne demande qu'à étoffer son peloton. Les nouveaux seront les bienvenus. Des sorties sont organisées tous les dimanches matins. Rendez-vous est donné à 8 h au départ de l'office de tourisme, place du Champ-de-Foire à Vivonne.



Départ de la randonnée cyclotouriste.

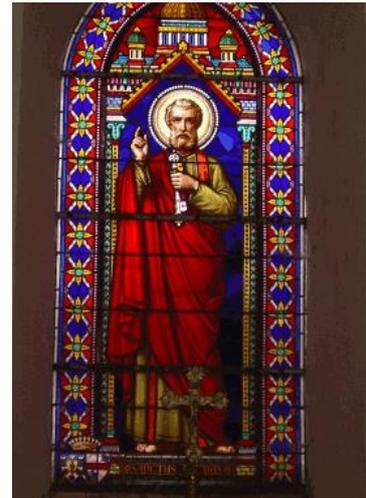
L'église Saint-Pierre

L'église Saint-Pierre est depuis mille ans au cœur de la vie du village. Elle est le témoin des joies et des peines des habitants de Marnay. Si ses pierres pouvaient parler, elles pourraient témoigner des vies entières passées là, auprès d'elle. Vous pouvez en pousser la porte pour un moment de recueillement, de paix ; l'église est ouverte à tous.

Une notice rédigée par l'association PARVIS* sur son histoire et son architecture s'y trouve à votre disposition.

En cas de besoin, demander la clef chez Mme Marguerite Boisseau, 2, chemin du Moulin.

*PARVIS : **PA**trimoine **R**eligieux **V**ienne **D**eux-**S**èvres, association diocésaine.

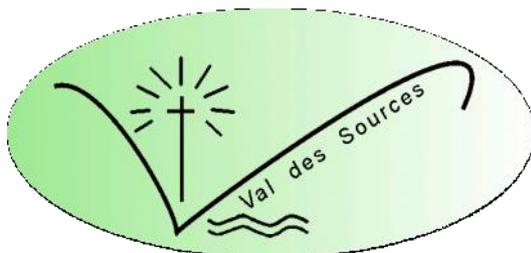


La paroisse de Marnay

La **paroisse de Marnay** fait partie de la communauté de paroisses **Secteur pastoral du Val-des-Sources** (territoire du Civraisien) qui comprend les communautés locales de :

- Gençay/Saint-Maurice
- Sommières-du-Clain/La Ferrière-Airoux
- Magné
- Brion/Saint-Secondin
- Champagné-Saint-Hilaire
- Marnay

Le **Père Claude MOUSSOLO** en assure la coordination et célèbre les sacrements.



Coordonnées

Presbytère
5 rue de l'Abbé-Gauffreteau
86160 Gençay
Téléphone : 05 49 59 31 12
Fax : 05 49 50 15 98
Courriel : val-des-sources@poitiers-catholique.fr

Informations

Pour toute information sur les horaires des messes ou la vie de l'Église dans la communauté paroissiale du Val-des-Sources, consultez le site : www.poitiers-catholique.fr/val-sources

Au cœur de la vie

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal chrétien *Au cœur de la vie*. Ce journal offert à tous les foyers est un lien entre tous. Vous y trouvez des articles sur ce qui fait notre vie quotidienne dans notre Territoire.

Adresse postale : Presbytère
Place du Maréchal-Leclerc
86400 Civray.
Courriel : coeur-de-la-vie@poitiers-catholique.fr

Réfection de la voirie

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés sur la commune de Marnay. Ils concernent : Ablet, le carrefour de Malœuf, La Grange-à-Trancard, Le Peu et Genouse.

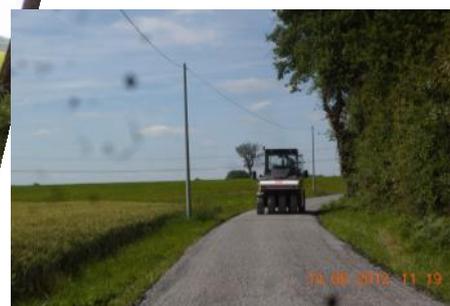
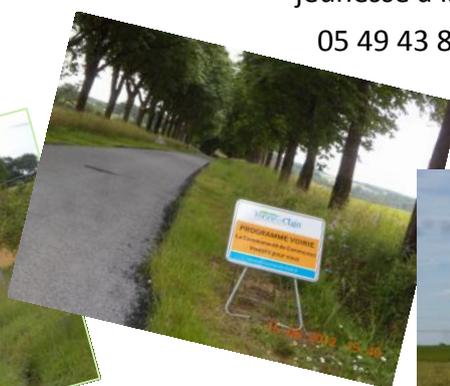
Le montant total de cet investissement est de 118 000 € TTC.

Nous étions en présence d'un sol argileux, et donc d'une chaussée souple. Les travaux réalisés sur les voiries ont consisté à reprendre les affaissements et la bande de roulement.

La méthode de travail a porté sur la scarification de la chaussée existante afin de permettre une accroche avec l'apport de la couche de GNT (0/31,5) sur 10 cm qui, elle-même, améliore la couche de structure et élimine les affaissements.

La route est donc surélevée, reprofilée et automatiquement assainie, ce qui permet d'augmenter sa pérennité.

De plus, une couche d'imprégnation en émulsion et un bicouche prégravillonné permettent de refaire la bande de roulement de la route pour améliorer son adhérence et son assainissement.



Petite Enfance

La Petite Enfance relève de la compétence de la Communauté de communes avec l'association Framboisine.



Actuellement, quatre enfants de Marnay fréquentent la crèche de Vivonne, aucun enfant ne va à celle d'Iteuil.

Les ateliers du relais des assistantes maternelles (RAM) ont lieu tous les deux mois à Marnay. Sept assistantes maternelles fréquentent le relais accompagnées de 12 à 15 enfants.

Quatre ateliers du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) se tiennent sur Marnay avec vingt-six enfants.

- Crèche Vivonne : 05 49 53 60 38

- Crèche ITEUIL : 05 49 38 09 92

Enfance-jeunesse

Une quinzaine d'enfants de Marnay se rendent dans les accueils de loisirs.

- Accueil de loisirs de l'Anjounière :
05 49 43 78 85.

- Coordinateur du secteur enfance-jeunesse à la Communauté de communes :
05 49 43 84 23.

Déchèteries

La Communauté de communes assure la gestion de 4 déchèteries mises à la disposition de tous les habitants du territoire : Iteuil, Marnay, Vivonne et Ligugé. Ligugé quittant la communauté de communes Vonne-et-Clain pour rejoindre l'agglomération du Grand-Poitiers, sa déchèterie ne sera plus accessible aux habitants de la communauté à partir du 1^{er} janvier 2013.

En voici les horaires d'ouverture et de fermeture.

Du 1^{er} octobre au 31 mars (sauf Ligugé jusqu'au 1^{er} janvier 2013) :
Du 1^{er} avril au 30 septembre (sauf Ligugé jusqu'au 1^{er} janvier 2013) :

	Iteuil 05 49 37 12 74	Ligugé 05 49 52 78 90	Marnay 05 49 59 00 41	Vivonne 05 49 36 08 29
Lundi	9 h-12 h – 14 h-17 h 9 h-12 h – 14 h-18 h	9 h-12 h – 14 h-17 h 9 h-12 h – 14 h-18 h	-	9 h-12 h 9 h-12 h
Mardi	-	-	-	14 h-17 h 14 h-18 h
Mercredi	14 h-17 h 14 h-18 h	9 h-12 h 9 h-12 h	-	9 h-12 h - 14 h-17 h 9 h-12 h - 14 h-18 h
Vendredi	14 h-17 h 14 h-18 h	14 h-17 h 14 h-18 h	-	14 h-17 h 14 h-18 h
Samedi	9 h-12 h – 14 h-17 h 9 h-12 h – 14 h-18 h	9 h-12 h – 14 h-17 h 9 h-12 h – 14 h-18 h	9 h-12 h – 14 h-17 h 9 h-12 h – 14 h-18 h	9 h-12 h – 14 h-17 h 9 h-12 h – 14 h-18 h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Des cartes d'accès pour les déchèteries sont disponibles à la mairie.



LES CHANTIERS JEUNES A MARNAY

Du 9 juillet au 20 juillet ont eu lieu les deux semaines de chantiers jeunes, proposés par la commune pour huit jeunes par semaine. Les matins étaient réservés à la peinture ou lazure . (grille du cimetière, croix du Télégraphe, panneaux d'information, dessous de toit de la nouvelle mairie et barbecue, poteaux pour les illuminations, mur de clôture de l'école.) Les après midi étaient consacrés au nettoyage de la mare de Féra-boeuf à l'aide d'un radeau construit par les agents communaux. Ces jeunes ont été encadrés par un animateur communa-

taire, les agents de la commune, des bénévoles , Bernard Debenest, Hubert Gabet et Marc Prot. Cette année , les repas offerts par la municipalité ont été pris autour du barbecue au stade ou au relais des quatre ponts, pour un moment convivial et apprécié de tous.



Recensement des jeunes

Fille ou garçon, vous avez ou aurez 16 ans en 2013, vous devez vous inscrire à la mairie pour le recensement.

Cette démarche vous permet :

- de vous faire connaître à la mairie de votre domicile et au bureau du service national ;
- de recevoir les informations permettant de savoir quand et comment effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), en principe l'année suivant le recensement ;
- d'obtenir une attestation de recensement indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris pour le permis de conduire moto et auto ;
- de réaliser une inscription scolaire à l'âge de 16 ans ;
- d'être inscrit systématiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Il faut se présenter en mairie entre le jour anniversaire des 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Cette démarche peut être accomplie par un représentant légal.

Documents à fournir :

- Livret de famille .
- Carte nationale d'identité.
- Justificatif de domicile.

Attention !

Cette inscription est obligatoire depuis la suppression du service national.



L'Envol , un service de proximité

Association Intermédiaire

Depuis 1992, L'Envol, association intermédiaire régie par la loi de 1901, accompagne les demandeurs d'emploi du Pays des Six-Vallées vers l'emploi pérenne par le biais de missions de travail.

Une solution pour vos travaux

L'Envol propose aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises une solution simple et rapide pour différents travaux. L'association vous met en relation avec des salariés ayant les compétences demandées, qui utiliseront votre matériel. La mission, d'une durée minimum d'1 heure, peut être occasionnelle ou régulière.

Chèque emploi-service

En tant qu'employeur, L'Envol s'occupe des démarches administratives, de la rémunération, du recrutement, et accepte comme moyens de paiement les chèques emploi service universels (CESU) préfinancés, les chèques bancaires, les virements et les prélèvements.

Crédit d'impôt

Vous bénéficiez de 50 % de réduction ou de crédit

d'impôt pour les activités dites « emploi familial » (jardinage, ménage, garde d'enfants et petit bricolage).

En faisant appel à L'Envol, vous participez à l'économie sociale et solidaire de proximité et dynamisez le parcours professionnel d'un demandeur d'emploi.

N'hésitez pas à prendre contact avec L'Envol :

05 49 88 91 29

L'Envol propose des solutions pour les particuliers...

ENTRETIEN DE LA MAISON
Ménage, repassage, vitres...





SURVEILLANCE DES ENFANTS
Garde d'enfants à domicile, aide aux devoirs, prise de repas...

ENTRETIEN DU JARDIN
Tonte, taille, désherbage, débroussaillage...





MANUTENTION
Aide au déménagement, rangement du bois de chauffage...

BRICOLAGE
Pose de papier peint, peinture, petite maçonnerie...



... les entreprises et les collectivités !



AUPRES DES ENTREPRISES
Nettoyage de bureaux, manutention, manœuvre...

AUPRES DES COLLECTIVITES
Nettoyage, service périscolaire, espaces verts, déchetteries...



Saint-Pierre, une église ancienne

Le nom ancien de Marnay, *Matrinia-cum*, suggère un domaine exploité à l'époque romaine et, de fait, l'église sera entourée d'un cimetière gallo-romain.

Marnay apparaît dans les textes en 780, l'église est citée dès 938 ou 939. Le patronage de saint Pierre est aussi généralement synonyme d'ancienneté. Dès le ^x^e siècle, Marnay relève de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. La cure sera, jusqu'à la Révolution, à la nomination du prieur de Château-Larcher (prieuré de Saint-Cyprien).

L'église est en grande partie romane : façade, murs de la nef, abside. La façade comprend, de bas en haut, la porte, une corniche, et au pignon, moderne, une fenêtre et une horloge Lus-sault, de Marçay. Du fait de la présence d'un contrefort dans l'axe de la façade, la porte se trouve décalée à

gauche. Ce contrefort a été sans doute ajouté pour remédier à la fragilité de la partie basse de la façade, ce qui aura conduit à déplacer la porte.

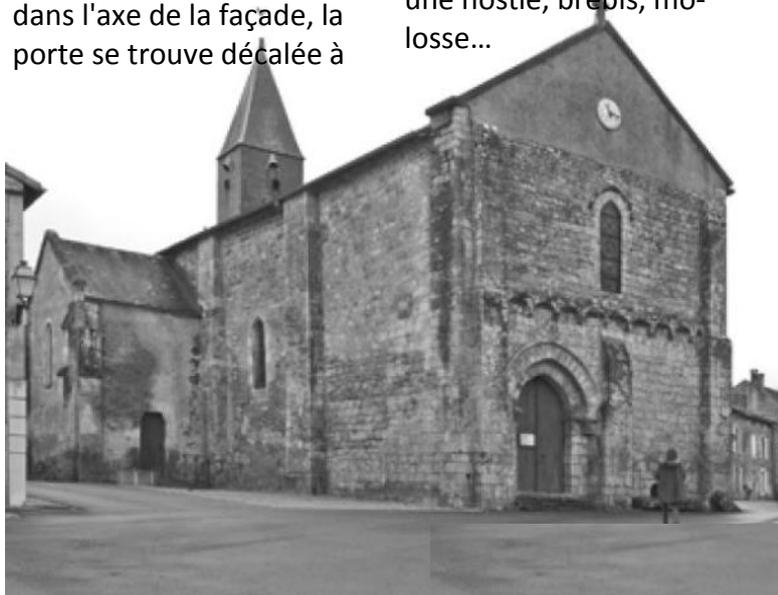
La porte est en arc brisé, avec deux voussures en arêtes vives et des chapiteaux à palmettes ; les colonnettes ont disparu, peut-être lors du mouvement de la façade. On admirera la corniche à grandes arcatures très évasées, ornées d'entrelacs archaïques, de rinceaux, de grandes fleurs de marguerite ou de rubans plissés, ces derniers dits aussi « rubans angevins », plus fréquents dans le nord du Poitou. On compte neuf jolis modillons aux sujets variés : aigle, joueur de viole, mains d'un acrobate ? (peut-être comparable à celui de La Villegle), couple enlacé, homme, femme, porc qui mange un pain ou une hostie, brebis, molosse...

Dans l'église, les murs romans de la nef sont renforcés de grandes arcatures à arêtes vives ; on connaît en Poitou une trentaine d'exemples de ces arcatures. La voûte est moderne. La porte latérale sud est bouchée.

En 1664, a été construite l'abside en hémicycle, plus étroite que la nef, percée de trois baies, qui remplaça le chevet plat.

En 1762, outre les réparations aux piliers et la réfection de la charpente, on a élevé un nouveau clocher. Sous l'impulsion du curé, on a ajouté en 1871 la tourelle extérieure qui abrite l'escalier du clocher ; les deux anciennes cloches ont été refondues et deux nouvelles cloches ont été installées en 1874.

En 1882, les deux chapelles latérales qui forment le transept ont été construites grâce à la générosité de la famille de Cressac (10 000 francs sur un devis de 11 828 francs).



*Extrait : PARVIS - 2009
10, rue de la Trinité 86034 POITIERS
CEDEX*



...ner, l'assemblée général
 ...raud, secrétaire général adjoint départer
 Le bureau a été reconduit :

Président : Albert Royer
 Trésorier : Marie-Thérèse
 Secrétaire : Gérard A
 Porte-drapeau : Géra
 Suppléant : Maurice

Le 29 avril, la section
 Albert Royer, mot du
 sociale, M. Frisquet,
 ral Morichon. Electio
 Christian Chaplain et
 Le 8 mai 2011



du jour : mot d'accueil par le président de Man
 départemental, Jean Gallet, intervention de l'Act
 ingrés et secteurs, M. Bérugéau, intervention du
 mblée a eu lieu en présence de M. le maire de M

